

1^{er} décembre 2009

09.406

Question du groupe socialiste**Quelle coordination pour la politique d'agglomération et son volet transports?**

Dans son rapport intermédiaire du 3 juin 2009 concernant l'étude du projet H20, en relation avec le rapport 09.030 "Evitement du Locle et de La Chaux-de-Fonds", la commission Routes a relevé certaines difficultés et insisté sur la nécessité de coordonner les projets H20 et TransRUN, y compris les mesures d'accompagnement dans les villes. De même, dans son rapport du 3 juillet 2009, la commission Avant-projet TransRUN, à propos du rapport 09.029 sur un crédit d'investissement pour les études d'avant-projet TransRUN recommande entre autres:

1. qu'une attention importante soit portée sur l'ensemble du projet RUN et la manière dont les projets H20 et TransRUN s'y inscrivent et sont coordonnés;
2. que soient pris en compte les besoins et attentes des régions qui ne sont pas touchées par la réalisation de l'axe vertical;
3. que la communication soit intensive et transparente.

Comment le Conseil d'Etat agit-il pour coordonner les différents volets du projet d'agglomération relatifs au transport – H20, TransRUN et mobilité douce? La question vise tant la coordination interne à l'administration cantonale (services et mandataires) que la coordination externe avec les autres collectivités publiques partenaires (régions et communes signataires de contrats de région et de contrats d'agglomération).

Signataires: J. Lebel Calame, A. Laurent, C. Mermet, C. Fischer, S. Locatelli et J. Hainard.